

Programme fédéral «Egalité des chances» 2000 – 2003

Programme fédéral pour la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le domaine universitaire, mis sur pied conformément au Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003

Table des matières

Programme fédéral «Égalité des chances»	2
Objectif	3
Financement	4
Pilotage	5
Evaluation	5
Module 1 «système d'incitation»	6
Module 2 «mentoring»	9
Montants fixes et contributions variables	9
Projets	11
Module 3 «structures d'encadrement pour les enfants»	28
Montants fixes et contributions variables	29
Projets	30
Annexes	37
Comité de pilotage Égalité des chances	37
Liste des projets acceptés	38
Appels aux propositions pour les modules 2 et 3	39

Programme fédéral «Egalité des chances»

Au cours de ces dernières décennies, les disparités entre les sexes sur le plan de la formation se sont clairement atténuées, mais les femmes – malgré l'article constitutionnel sur l'égalité – sont encore sous-représentées, surtout aux échelons universitaires supérieurs. Elles constituent certes près de la moitié des étudiant-e-s depuis quelques années, mais cette évolution réjouissante ne s'est pas automatiquement traduite au niveau du corps enseignant: le nombre de professeures n'a en effet pas augmenté autant qu'il aurait théoriquement dû vu le nombre croissant de femmes possédant un titre universitaire. En Suisse comme dans le reste de l'Europe, le constat est le même: plus on s'approche du sommet, plus les femmes sont rares.

En comparaison avec les pays de l'Union européenne, la Suisse figure même au bas de l'échelle avec 7% de professeures (1998). Le Conseil fédéral et le Parlement ont par conséquent décidé de ne pas tolérer plus longtemps cet état de fait et qu'une action se justifiait du point de vue tant éducatif que socio-politique. En automne 1999, les Chambres fédérales ont ainsi adopté le Message du Conseil fédéral du 25 novembre 1998 relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003. Ce message énonce une série de propositions qui ont notamment donné naissance à un programme destiné à encourager les carrières universitaires féminines. Doté d'un crédit de 16 millions de francs, ce programme a pour cadre légal la loi fédérale du 8 octobre 1999 sur l'aide aux universités (LAU). Il s'appuie en outre sur un «document de base» et un «plan d'exécution» approuvés par la Conférence universitaire suisse (CUS). Le programme a pu démarrer en 2000, une fois le Comité de pilotage élu par la CUS.

Objectif

Le programme a pour objectif de doubler la proportion de professeures à 14% d'ici à 2006. Il ne s'agit évidemment que d'un objectif intermédiaire, car même s'il est atteint, il ne permettra pas de réaliser l'égalité entre les sexes dans le monde académique. Ce n'est qu'en persévérant dans la promotion de l'égalité des chances que les femmes, à long terme, seront équitablement représentées aux échelons supérieurs. Pour ce faire, il faut prendre des mesures efficaces dans plusieurs domaines, mesures qui ont été réparties en trois modules dans le programme fédéral Egalité des chances:

Module 1 «système d'incitation»

Inciter, au moyen de primes, les universités à nommer des femmes au poste de professeure ordinaire ou extraordinaire.

Module 2 «mentoring»

Le mentoring est un système d'encadrement visant principalement à soutenir les candidates au diplôme, au doctorat ou à l'habilitation. Cet instrument se révèle très efficace pour encourager la relève académique féminine. Son enveloppe financière se répartit en montants fixes et en contributions variables versés chaque année aux universités ainsi qu'en fonds alloués à des projets spécifiques sur concours.

Module 3 «structures d'encadrement pour les enfants»

Le but ici est d'augmenter l'offre de places d'accueil pour enfants dans les crèches universitaires. Dans ce cas également, le crédit octroyé se répartit en montants fixes et en contributions variables ainsi qu'en fonds octroyés à des projets précis sur concours.

Financement

La Confédération a prévu pour l'ensemble du programme Egalité des chances un crédit de 16 millions de francs, réparti sur quatre ans et destiné aux universités cantonales. En vertu de l'art. 45 de l'ordonnance relative à la loi sur l'aide aux universités (OAU), les établissements qui participent à un projet en assu- ment en principe la moitié du coût. L'Office fédéral de l'éducation et de la science est chargé du control- ling (contrôle de gestion), du reporting (rapports scientifiques et financiers) et de la révision des comptes. Le plan financier prévu se présente de la manière suivante:

Plan financier du programme fédéral Egalité de chances pour une enveloppe budgétaire de 16 millions de francs

En mio CHF		2000	2001	2002	2003	Total
Module 1	Prime incitative	1.35	1.35	1.35	1.35	5.4
Module 2	Montants fixes	0.2	0.2	0.2	0.1	4.8
Mentoring	Contributions variables	0.4	0.4	0.3	0.2	
	Projets	0.6	0.6	0.7	0.9	
Module 3	Montants fixes	0.3	0.3	0.3	0.3	4.8
Encadrement des enfants	Contributions variables	0.7	0.7	0.4	0.4	
	Projets	0.2	0.2	0.5	0.5	
Gestion et administration		0.25	0.25	0.25	0.25	1.0
Total		4.0	4.0	4.0	4.0	16.0

Pilotage

La responsabilité du programme incombe à la Conférence universitaire suisse. Celle-ci en a confié l'exécution à un Comité de pilotage, au sein duquel chaque université est représentée (voir annexes). Le Comité a évalué et sélectionné les projets soumis dans le cadre des modules 2 et 3 et demandé à la CUS d'en avaliser le choix. Le Comité de pilotage et les directions de projet sont secondés par une coordinatrice, rattachée administrativement au secrétariat général de la CUS. Elle est responsable des aspects organisationnels du programme et veille à son bon déroulement.

Evaluation

L'évaluation du programme fédéral Egalité des chances a été confiée à une équipe externe: R. Bachmann (Interface, Lucerne), Ch. Rothmayr (resop, Université de Genève), Ch. Spreyermann (sfinx, Berne). Elle s'est mise au travail au début 2002 déjà, assistée par un groupe d'expert-e-s: S. Metz-Göckel (Université de Dortmund), S. Kanaan (Evaluanda, Genève), H.-D. Daniel (Université de Zurich). Son rapport est attendu au terme de la période de subvention.

Module 1 «système d'incitation»

Ce système récompense les universités lorsqu'elles engagent des professeurs. La Confédération met chaque année 1,35 million de francs à disposition durant la période 2000–2003. Cette somme est distribuée aux universités à la fin de l'année académique, en fonction du nombre de professeurs ordinaires ou extraordinaires qu'elles ont nommées au cours de l'année écoulée. Du 1^{er} septembre 1999 au 31 août 2002, 67 chaires au total ont été attribuées dans notre pays à des femmes, ce qui représente exactement 19% des nominations au cours de ces trois dernières années, réparties de la manière suivante:

Nombre de femmes nouvellement engagées et primes incitatives totales

Université	99/00	00/01	01/02	primes incitatives totales
Bâle	5	3	5	787'673
Berne	4	4	1	589'053
Fribourg	1	1	2	249'980
Genève	5	2	4	644'604
Lausanne	5	2	3	585'908
Lucerne	0	1	2	201'766
Neuchâtel	1	1	1	191'285
St-Gall	1	0	1	106'910
USI suisse ital.	0	0	1	58'696
Zurich	6	2	3	634'123
Total	28	16	23	4'050'000

Les fonds alloués dans le cadre du module 1 sont conçus comme une récompense que les universités peuvent utiliser à bien plaisir. Elles se sont néanmoins toutes engagées spontanément à les investir en vue de sensibiliser et de promouvoir l'égalité. Chacune le faisant en fonction de sa réalité et besoins propres, les mesures prises vont du financement du bureau de l'égalité à l'encouragement ciblé de la relève féminine, en passant par la création de budgets spéciaux pour les professeures nouvellement engagées ou le soutien aux études Genre. En voici quelques exemples:

L'Université de Berne a décidé de remettre ces fonds à son Centre interdisciplinaire en études femmes et genre (Interdisziplinäres Zentrum für Frauen- und Geschlechterforschung, IZFG) créé pendant le semestre d'été 2000, afin de contribuer à l'institutionnalisation de cette discipline scientifique. En outre, un prix de 10'000.- francs est remis tous les deux ans à une ou un jeune scientifique pour récompenser ses travaux en Etudes Genre.

Aux Universités de Zurich et de Bâle, l'argent est directement remis aux professeures nommées: au titre de budget spécial à Zurich, tandis qu'à Bâle il doit être utilisé de façon ciblée pour améliorer l'égalité des chances. L'Université de Bâle en affecte en outre une partie à des projets internes de promotion de la relève et de l'égalité des chances.

Les Universités de Lucerne, de St-Gall et de Fribourg financent également divers projets portant sur l'égalité. L'Université de Fribourg, par exemple, a octroyé une bourse d'études à une candidate à l'habilitation et participe au système de bourses de l'école doctorale «Shifting gender cultures».

L'Université de Genève reverse la moitié des fonds aux facultés qui ont nommé les professeures. La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation s'en est servi pour financer une étude sur la carrière académique que les femmes y mènent. La Faculté de droit a pour sa part refusé sa récompense et l'a restituée à la Confédération en souhaitant qu'il permette d'organiser un symposium sur la constitutionnalité des systèmes d'incitation. Ce symposium a eu lieu le 18 octobre 2002 à Fribourg sous le titre «Les systèmes d'incitation sont-ils constitutionnels, opportuns, utiles» et a rencontré un très bon écho. L'Université de Genève affecte l'autre moitié de ces fonds au bureau de l'égalité et au rapport que le canton exige sur l'égalité des chances au sein de l'alma mater.

Les Universités de Neuchâtel et de Lausanne allouent également l'argent reçu à leur bureau de l'égalité.

Module 2 « mentoring »

Les expériences faites à l'étranger montrent que le mentoring est l'un des instruments les plus efficaces pour encourager les femmes dans leur carrière académique. Or, le programme Egalité des chances a permis aux universités suisses d'y avoir recours à une époque où il y était encore quasiment inconnu. Les responsables du programme ont délibérément donné un sens large au terme mentoring, afin de susciter les initiatives les plus diverses visant à créer des conditions propices à l'accomplissement d'une carrière scientifique féminine. Les 4,8 millions de francs prévus à cet effet ont été répartis en montants fixes et contributions variables versés chaque année ainsi qu'en soutien direct à des projets sélectionnés.

Montants fixes et contributions variables

C'est grâce aux montants fixes et aux contributions variables que des actions de mentoring ont commencé à voir le jour dans presque toutes les universités. La plupart ont également augmenté le nombre de postes dans leur bureau de l'égalité, une condition importante pour le succès des projets. Les montants fixes ont surtout aidé les petites universités à créer des structures permettant d'appliquer les mesures en faveur de l'égalité des chances. Chaque institution a reçu un montant fixe annuel de 20'000.– francs pendant les trois premières années, puis de 10'000.– francs la quatrième et dernière année de subvention. Les contributions variables sont allouées en fonction du nombre de titres (diplômes, licences, doctorats) décernés à des femmes au cours des dernières années, et varient donc avec la grandeur de l'université.

Montants fixes et contributions variables du module 2 «mentoring»

Université	Montants fixes	Contributions variables	Total 00-03
Bâle	70'000	189'679	259'679
Berne	70'000	174'396	244'396
Fribourg	70'000	93'607	163'607
Genève	70'000	243'801	313'801
Lausanne	70'000	146'825	216'825
Lucerne	70'000	2'347	72'347
Neuchâtel	70'000	49'939	119'939
St-Gall	70'000	62'267	132'267
USI suisse ital.	70'000	2'197	72'197
Zurich	70'000	334'941	404'941
Total	700'000	1'300'000	2'000'000

La majeure partie des montants fixes et des contributions variables (80% environ) est utilisée pour financer des postes de travail. C'est grâce à cet argent (et d'une partie des fonds alloués au module 1) que les universités de la Suisse italienne, de Genève et de Lucerne ont pu créer leur bureau de l'égalité. Dans les autres universités – sauf à Lausanne – il sert à financer des postes de travail en charge de l'organisation et de l'exécution de projets. Les Universités de Bâle, de Berne et de Genève en consacrent une partie à la mise sur pied de cours ou d'autres projets de mentoring. Genève a affecté ces ressources à une étude scientifique sur les possibilités de carrière des femmes du corps intermédiaire, tandis que Fribourg les consacraient à une étude sur la situation des doctorant-e-s.

Projets

Ce sont au total 2,8 millions de francs qui ont été octroyés directement à des projets du module 2 « mentoring ». Afin de permettre aux universités qui ont dû d'abord créer un bureau de l'égalité de soumettre elles aussi des projets, trois appels aux propositions, échelonnés dans le temps, ont été lancés. Seules les universités ont été en mesure de présenter des projets car elles doivent en assumer la moitié du coût.

Par ailleurs, les universités ont été invitées à coopérer en cherchant des partenaires dans d'autres universités ou institutions. Mais les activités de coordination coûtent cher, c'est pourquoi l'université requérante a pu réduire sa propre contribution à 30% au minimum afin de compenser les frais administratifs supplémentaires.

Chaque appel aux propositions s'est effectué en deux temps: les projets ont été d'abord présentés sous forme d'esquisse puis évalués par le Comité de pilotage. Les projets retenus ont ensuite été déposés une nouvelle fois sous forme définitive.

Le premier appel aux propositions a été lancé en mai 2000: les 19 esquisses déposées ont été évaluées par le Comité de pilotage selon des critères définis dans le plan d'exécution (voir www.cus.ch). Il en a refusés neuf, retenus dix et a proposé parfois des modifications. Dans un deuxième temps, les dix projets retenus ont reçu l'aval du Comité qui a demandé à la CUS de les accepter pour un total d'un million de francs environ au titre du programme fédéral Egalité des chances. Les contributions des universités et de leurs partenaires représentaient une somme au moins équivalente.

Lors du deuxième tour, dix autres projets sur les douze présentés ont été soutenus à hauteur d'un million de francs environ. Dans ce cas également, les universités y contribuaient à part égale.

Enfin, le Comité de pilotage a retenu douze des seize esquisses soumises lors du troisième et dernier appel, et de nouveau proposé des modifications dans certains cas. A sa demande, la CUS a accepté de soutenir ces douze projets pour un montant de 800'000 francs, les universités et de leurs partenaires leur allouant la même somme. Sept d'entre eux visaient à reconduire un projet de mentoring particulièrement réussi.

Le Comité de pilotage a tenu à prendre en considération des formes de mentoring très diverses. Tant des petits projets que des projets de grande envergure ont été acceptés et l'on a également veillé à une répartition équilibrée entre régions et universités. Le but du module 2 est de mettre place dans les universités des formules de mentoring aussi variées que possible, afin de promouvoir à grande échelle la relève académique féminine.

La diversité des projets acceptés reflète les possibilités et les besoins propres à chaque institution. Ils vont du mentoring classique en tandem à toute une série de cours de sensibilisation, conçus également comme lieu d'échanges et portant sur des thèmes liés aux rapports sociaux de sexe. De nouveaux modèles de mentoring ont aussi vu le jour, notamment: le peer-mentoring dans le cadre de «Mentoring-Werkstatt» à l'Université de Zurich ou de «womentoring» à celle de Berne, des réseaux régionaux de mentoring tels que «Mentoring Deutschschweiz» (coordinatrice: Université de Berne) ou le Réseau romand de mentoring pour femmes (coordinatrice: Université de Fribourg), des plates-formes de communication, par ex. «LIEGE» (Université de Lausanne) et E-mentoring (Université de Lucerne).

Projets de mentoring proprement dits, programmes de cours ou de séminaires répondent à un réel besoin, en témoigne la forte demande dont ils font l'objet.

Direction de projet

Gerhild Tesak, Hochschuldidaktik, Ressort Lehre,
Universität Basel

MA1P00/01 fr. 68'800.-/2000–2003

Das Feld eröffnen

Mentoring als Rahmenprogramm zur Verankerung des Gender Mainstreaming (Une première: le mentoring en tant que programme destiné à intégrer la perspective de genre)

Objectif: intégrer la perspective ou dimension de genre dans l'enseignement universitaire. Afin d'introduire cette perspective de manière durable et étendue, il faut l'aborder tout au long de la formation du corps enseignant. Selon le principe «former les formateurs», la dimension de genre s'enseigne par le biais de la didactique. La qualité d'un enseignement se mesure notamment à la capacité qu'ont les enseignant-e-s de différencier leur discours en fonction de l'élève auquel ils ou elles s'adressent et la dimension de genre représente ici un facteur de différenciation important.

Le projet se déroule à trois niveaux:

- > formation de l'équipe d'intervenant-e-s en didactique à l'Université de Bâle, dans le domaine «intégration de la dimension de genre dans l'enseignement»,
- > formation du corps enseignant par les intervenant-e-s,
- > intégration de la dimension de genre dans l'enseignement.

Physik ist mein Fach: von der Schülerin bis zur Professorin (J'ai choisi d'étudier la physique: du collège au professorat)

La proportion de femmes en «physique» est inférieure à 10%. Dans ces conditions, les possibilités de contacts entre elles sont très limitées. Le projet entend y remédier de deux manières:

- > organisation d'un meeting «Women in Physics and Related Fields» en juin 2002 qui a bénéficié du soutien notable du National Center of Competence in Research: «Quantum Photonics, MaNEP and Nanoscale Science». Le programme de la journée était axé sur les besoins spécifiques des 40 participantes (1/3 d'écolières, 1/3 d'étudiantes ou doctorantes, 1/3 de postdoctorantes ou plus). Un programme avait en outre été conçu à l'intention de leur famille;
- > constitution de tandem menta-mentee par le biais de contacts spontanés (relations de type peer-mentoring) et sur la base de «listes de souhaits» (mentoring hiérarchique). Les partenaires pouvaient à la demande être secondées. S'y ajoute un e-mentoring en cours d'élaboration.

Direction de projet

Bianca Hermann, Institut für Physik,
Universität Basel

<http://www.unibas.ch/phys-mentoring>

MA2P01/18 fr. 76'000.-/2001-2003

Mentoring International. Nachwuchs in der Pflegewissenschaft (Promotion de la relève en sciences infirmières)

Les sciences infirmières ont fait récemment leur apparition dans l'espace germanophone. Il importe par conséquent d'encourager sans attendre les diplômées universitaires à entrer dans le corps intermédiaire. Ce programme de mentoring permet de soutenir de façon ciblée les assistantes de l'Institut.

Il comprend trois niveaux:

- > mentoring de type classique: les jeunes diplômées collaborent étroitement pendant 1 à 3 semaines avec des professeures venant des Etats-Unis et d'Israël (à Bâle) dans le but d'élaborer et de réaliser des projets de recherche complexes;
- > transfert de savoir-faire: prendre connaissance des offres de formation orientée vers la pratique mises sur pied par des instituts universitaires américains et en rassembler les expériences en matière de suivi scientifique, puis transfert du savoir-faire en Suisse.
- > Contacts au niveau international: établissement de contacts professionnels avec des professeures et leurs universités respectives, principalement américaines.

Direction de projet

Annemarie Kesselring,
Institut für Pflegewissenschaft,
Universität Basel

MA2P01/19 fr. 145'000.-/2001-2004

Direction de projet

Irene Höсли, Universitäts-Frauenklinik,
Kantonsspital Basel

www.femmed.ch

MA3P02/29 fr. 15'800.-/2002-2004

Direction de projet

Christa Sonderegger, Ressort Chancengleichheit,
Universität Basel

www.zuv.unibas.ch/chancengleichheit

MA3P02/30 fr. 74'975.-/2002-2004

Karriereplanung für Frauen im Medizinstudium

(Plan de carrière: conseils aux étudiantes en médecine)

Ce projet s'adresse aux étudiant-e-s en médecine humaine de l'Université de Bâle. Pour la première fois au semestre d'hiver 2002/03, huit heures de cours sur ce thème ont été ajoutées au programme de 6^e année, ainsi qu'un atelier dans lequel les étudiantes apprennent à planifier leur carrière de femme médecin. Grâce à des situations concrètes (à l'hôpital, au cabinet médical), elles sont également sensibilisées aux problèmes et préoccupations auxquels les femmes sont spécifiquement confrontées dans leur vie professionnelle. Il s'agit en particulier de susciter l'intérêt des étudiantes pour une carrière scientifique, puis de les soutenir et de les conforter dans leur démarche. Au nombre des intervenant-e-s ont compte principalement des médecins spécialisé-e-s, mais aussi psychologues, sociologues, rhétoricien-ne-s ayant une expérience confirmée et pouvant également servir de modèles.

Le projet, réalisé en collaboration avec le bureau Egalité des chances de l'Université de Bâle, s'adresse en premier lieu aux étudiant-e-s de 6^e année, mais est également ouvert aux 3^e et 4^e années.

Kursangebot für weibliche Nachwuchskräfte

(Programme de cours destiné à la relève féminine)

L'objectif de ces cours est de soutenir les jeunes chercheuses tout au long de leur carrière académique. Le programme est vaste: cours pour candidates à la licence ou au doctorat (Internet, thèse, travail scientifique, plan de carrière, financement de la recherche, gestion de projet), offres adaptées aux besoins spécifiques des candidates à l'habilitation et des futures professeures (gestion d'une unité scientifique, exercices de candidature).

Soucieux d'apporter un complément au «mentoring classique», le service Egalité des chances a mis progressivement en place ces cours ciblés sur la relève académique féminine. La douzaine de cours annuels qu'il propose jusqu'à l'été 2004 font partie intégrante de ses activités.

Kursprogramm für weibliche Nachwuchskräfte. Rahmenprogramm für Mentees

(Programme de cours destiné à la relève académique féminine. Programme pour mentees)

La section de l'égalité organise régulièrement depuis 1992 déjà une série de cours, ateliers ou séances d'information à l'intention des femmes de l'université (étudiantes, assistantes, candidates au doctorat ou à l'habilitation, employées de l'administration). Ces cours, très suivis, sont conçus comme une offre à part entière, mais viennent également compléter les programmes de mentoring. Les mentees, quant à elles, peuvent les suivre à titre de complément à divers projets de mentoring.

Les cours et ateliers servent à élargir non seulement les compétences individuelles, mais aussi à dispenser des connaissances concernant les particularités structurelles de l'université et à encourager la recherche. Ils offrent en outre l'occasion aux participantes d'établir des contacts et d'échanger leurs expériences.

Mentoring Deutschschweiz:

Programm für Wissenschaftlerinnen zur Unterstützung einer akademischer Karriere

(Réseau suisse alémanique de mentoring:

Programme de soutien aux femmes engagées dans une carrière universitaire)

«Réseau suisse alémanique de mentoring» est un programme destiné aux doctorantes, postdoctorantes et candidates à l'habilitation des universités de Suisse alémanique qui souhaitent mener une carrière académique. Le programme les aide à faire valoir concrètement leurs compétences et à savoir saisir leurs chances de carrière. Il leur permet par ailleurs d'entrer en contact avec un mentor ou une menta. Ce faisant, il entend encourager ces jeunes scientifiques en les intégrant à un réseau qui dépasse les murs de leur alma mater. Il est prévu de conduire deux fois ce programme, conçu pour 50 mentees.

«Mentoring Deutschschweiz» est rattaché à la section de l'égalité de l'Université de Berne. Ses partenaires sont les bureaux de l'égalité des Universités de Bâle, de Fribourg, de Lucerne, de St-Gall, de Zurich et de l'EPFZ. Il fait partie d'un réseau national incluant d'autres projets de coordination.

Direction de projet

Barbara Lischetti, Abteilung für die Gleichstellung von Frauen und Männern, Universität Bern

www.cx.unibe.ch/afg

MA1P00/02 fr. 35'100.-/2000–2002

MA3P02/02 fr. 50'300.-/2002–2004

Direction de projet

Doris Nienhaus, Abteilung für die Gleichstellung von Frauen und Männern, Universität Bern

www.mentoring.unibe.ch

MA1P00/15 fr. 231'000.-/2000–2002

MA2P01/15 fr. 180'400.-/2002–2003

Direction de projet

Doris Nienhaus, Abteilung für die Gleichstellung von Frauen und Männern, Universität Bern

<http://subwww.unibe.ch/womentoring/>

MA2P01/22 fr. 35'000.-/2001-2003

Direction de projet

Barbara Lischetti, Abteilung für die Gleichstellung von Frauen und Männern, Universität Bern

MA2P01/23 fr. 24'600.-/2001-2003

womentoring. Ein Mentoringprogramm von und für Studentinnen an der Uni Bern (Programme de mentoring conçu par et pour les étudiantes à l'Université de Berne)

Le projet-pilote «womentoring» vise à mieux intégrer les étudiantes dans le fonctionnement de l'université et à les aider à gérer leur carrière professionnelle et scientifique: 16 étudiantes, de toutes les facultés, sont accompagnées individuellement pendant dix mois par une assistante ou une doctorante.

Le programme comprend une première prise de contact, une réunion d'évaluation intermédiaire et enfin une réunion de clôture et plusieurs rencontres pendant la pause de midi. Il s'agit principalement de mettre les participantes en contact, de leur fournir des informations sur les thèmes mentoring, plan de carrière, Etudes Genre, et de les sensibiliser à des thèmes liés aux rapports sociaux de sexe en général.

«womentoring» est l'oeuvre commune de l'Union des étudiante-e-s de Suisse (UNES), de l'Association des étudiant-e-s de l'Université de Berne (SUB), du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) et de la section de l'égalité de l'Université de Berne (AfG).

Warum nicht Mathematikerin, Informatikerin, Physikerin oder Chemikerin? Schnuppertag für Mittelschülerinnen (Mathématicienne, informaticienne, physicienne ou chimiste, pourquoi pas? Journée d'orientation pour collégiennes du secondaire II)

La section de l'égalité de l'Université de Berne organise chaque année, conjointement à la Faculté des sciences et à ses instituts, une journée d'orientation à l'intention des collégiennes du secondaire II. Celles-ci ont ainsi l'occasion, avant de choisir leur voie de se faire une idée de certains domaines où les femmes restent nettement sous-représentées (moins de 30% actuellement): mathématiques, chimie/biochimie, informatique et physique.

Les collégiennes se familiarisent pendant une demi-journée avec la discipline choisie, font la connaissance d'étudiant-e-s, d'assistant-e-s et de professeur-e-s, leur posent des questions et ont dès lors une idée plus précise des filières existantes. Un repas de midi et une réunion de clôture suivie d'un apéritif leur permettent en outre d'établir des contacts de manière informelle avec des collègues et des représentant-e-s des disciplines concernées. Une centaine de collégiennes en profitent à chaque fois.

femdat – Die Schweizer Expertinnen-Datenbank (La banque de données des expertes en Suisse)

La banque de données suisse «femdat» recense des expertes et des scientifiques de domaines les plus variés. Accessible en trois langues (français, allemand et anglais) sur le web, elle vise à améliorer l'égalité dans la vie professionnelle et à accroître le nombre de femmes actives dans la vie publique. Universités, hautes écoles spécialisées, instituts de recherche, commissions, administrations, milieux économiques, médias et autres institutions, de même que particuliers y trouvent facilement la spécialiste qui leur convient. Conçue et mise sur pied entre 2000 et 2001, cette banque de données est opérationnelle depuis fin octobre 2001.

Toutes les femmes qui possèdent un titre universitaire (licence, diplôme HES ou diplôme étranger équivalent) ou ont une solide expérience professionnelle spécialisée peuvent s'inscrire gratuitement dans «femdat», puis par la suite actualiser ou compléter à tout moment leur dossier. Chapeauté par l'association femdat, la banque de données est rattachée à l'Université de Berne.

Mentoring Geografie (Mentoring en géographie)

Bien que les femmes soient déjà nombreuses sur les bancs des Instituts de géographie des Universités de Berne et de Fribourg, elles continuent à être faiblement, voire pas du tout, représentées aux échelons supérieurs.

Le but principal du projet «Mentoring Geografie» est par conséquent d'y encourager la relève féminine. Les jeunes diplômantes sont informées et conseillées individuellement sur leurs perspectives de carrière universitaire. Elles peuvent ensuite décider en connaissance de cause si elles veulent ou non se lancer dans cette voie. Les mentees sont d'une part accompagnées par une menta ou un mentor pendant une année et, d'autre part, soutenues au moyen d'un programme adapté à leurs besoins.

«Mentoring Geografie» vise également à augmenter la densité du réseau suisse des géographes, femmes et hommes, à sensibiliser tous les instituts partenaires aux questions d'égalité et à lancer un vaste débat à ce sujet.

Direction de projet

Doris Nienhaus, Abteilung für die Gleichstellung von Frauen und Männern, Universität Bern

www.femdat.ch

MA3P02/25 fr. 122'295.-/2002–2004

Direction de projet

Peter Fritz Germann, Geografisches Institut, Universität Bern

www.giub.unibe.ch/mentoring

MA3P02/28 fr. 51'680.-/2002–2003

Direction de projet

Evelyne Thommen,
Université de Fribourg

www.unifr.ch/f-mentoring

MA1P00/06 fr. 112'722.-/2000-2002

MA2P01/06 fr. 112'721.-/2002-2003

Réseau romand de mentoring pour femmes (Mentoring für Frauen)

Ce programme de mentoring classique s'adresse aux jeunes chercheuses francophones en train de préparer leur doctorat ou qui viennent de le terminer. Coordinné par l'Université de Fribourg, le réseau est à disposition de toutes les universités francophones. Ses activités s'articulent autour de trois axes:

- > contacts avec une menta ou un mentor (en Suisse ou à l'étranger) dans le but de créer en une année un partenariat en vue de soutenir la chercheuse dans l'organisation et le déroulement de sa carrière scientifique;
- > ateliers axés sur l'acquisition de connaissances et l'élargissement des compétences dans les domaines de la communication, de l'encouragement de la recherche (FNS), de la gestion des conflits, etc.;
- > rencontres d'échange, trois fois par année, entre les participant-e-s au programme.

Les mentees ont en outre la possibilité de solliciter une aide financière afin de pouvoir mener efficacement leur carrière scientifique. Elle a été accordée une première fois à 20 chercheuses, puis à 23.

Coordinatrice: Université de Fribourg. Partenaires: Universités de Genève, de Lausanne, de Neuchâtel, de Besançon et l'EPFL.

Stages WINS pour collégiennes (WINS Stages für Collégiennes)

Le programme de l'Université de Fribourg «WINS – Women in sciences and technology» s'adresse aux collégiennes de 3^e année du canton afin de les inciter à poursuivre leurs études dans des disciplines où les femmes sont nettement sous-représentées. Des stages de deux jours leur permettent de se faire une idée d'une branche d'étude, d'un domaine de travail ou de recherche, dans l'univers technique ou des sciences naturelles. A la différence des «journées portes ouvertes» traditionnelles, ces stages répondent à quatre critères:

- > possibilité de vivre des expériences concrètes et de «mettre la main à la pâte»,
- > limitation à une discipline et à une expérience scientifiques choisies par les collégiennes,
- > travail en petits groupes (3 personnes au max.),
- > contacts avec des étudiantes, assistantes ou des femmes travaillant dans les milieux scientifique ou industriel.

Une évaluation a lieu au terme du stage. Puis les organisatrices reprennent contact avec les participantes une fois qu'elles ont obtenu leur maturité, afin d'observer l'impact du programme sur leur choix d'études. La formule suscite un intérêt croissant: plus de 100 jeunes filles ont répondu à l'appel lors de la deuxième édition.

En 2003, outre les stages, une formation continue sera mise sur pied à l'intention du corps enseignant afin de le sensibiliser à cette thématique.

Direction de projet

Helen Füger, Bureau de la promotion de la femme,
Université de Fribourg

www.unifr.ch/wins

MA1P00/08 fr. 41'600.-/2000–2002

MA3P02/08 fr. 46'000.-/2002–2004

Direction de projet

Eric Doelker, rectorat,
Université de Genève

MA1P00/09 fr. 256'000.-/2001-2004

Mentorat pour développer le potentiel scientifique des femmes

Ce projet de l'Université de Genève repose sur trois éléments:

- > mentorat personnalisé: environ 20 femmes du corps intermédiaire et de presque toutes les facultés en bénéficient actuellement;
- > décharge des tâches d'enseignement pour les mentees pendant six mois (ou mesures similaires, selon la faculté): dix femmes sur le point de terminer leur doctorat, occupant diverses fonctions dans différentes facultés, en profitent actuellement pour élargir leurs compétences et compléter leur profil scientifique;
- > trois cours de formation continue ont également lieu: gestion du temps (1 jour), Fonds national suisse de recherche (1/2 journée), communication et rhétorique (2 jours).

LIEGE – Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre

Ce réseau apporte un soutien sous forme de mentoring collectif à toutes les personnes qui souhaitent intégrer la perspective de genre dans leur projet scientifique. Initié en juin 2001, «LIEGE» regroupait à l'automne 2002 plus de 200 personnes en provenance de toute la Suisse (étudiant-e-s, assistant-e-s, doctorant-e-s et professeur-e-s). Elles échangent leurs réflexions et leurs expériences dans le cadre de contacts individuels, de groupes thématiques ou lors de rencontres.

«LIEGE» est une plate-forme d'information et de communication tant pour ses membres (lettre d'information) que pour d'autres milieux intéressés par les études Genre (site Internet et publication annuelle du «Guide des Etudes Genre en Suisse romande»). Son but est de soutenir les chercheuses et chercheurs en Etudes Genre et, par la même occasion, de présenter un domaine de recherche encore peu reconnu.

«LIEGE» a également lancé une nouvelle revue scientifique internationale intitulée «Nouvelles Questions Féministes».

Direction de projet

Patricia Roux, Faculté des sciences sociales
et politiques, Université de Lausanne

www.unil.ch/liege

MA2P01/17 fr. 126'761.-/2001-2003
MA3P02/17 fr. 114'500.-/2003-2004

KörperSinnE. Körper im Spannungsfeld von Diskurs und Erfahrung (le corps entre discours et expérience)

En mai 2001, l'Université de Lucerne a organisé, à l'initiative de doctorantes en histoire et en théologie, une série de conférences interdisciplinaires ainsi qu'un séminaire autour du «corps entre discours et expérience»: un thème d'actualité et placé explicitement dans la perspective des Etudes Genre.

Les organisatrices ont fait appel à des intervenantes de renom de Suisse et de l'étranger: la philosophe Gabrielle Hiltmann (Paris), la sociologue Gesa Lindemann (Francfort), la juriste spécialisée en jurisprudence Christina Hausammann Achermann (Berne), la théologienne Regina Ammicht Quinn (Privatdocent à Francfort), l'historienne Kathleen M. Canning (professeure à Ann Arbor, USA).

Elles poursuivaient un double objectif:

- > le séminaire avait pour but d'offrir aux femmes qui vont peut-être entamer une carrière scientifique l'occasion d'établir des contacts;
- > les conférences publiques visaient à souligner l'importance de l'encouragement des femmes et des Etudes Genre.

Il s'agissait de donner un signal clair au moment même de la création de l'Université de Lucerne.

Les conférences ont été éditées aux éditions eFeF en 2002: B. Bowald, A. Binnenkade, S. Büchel-Thalmier, M. Jakobs (éd.): KörperSinnE.

Direction de projet

Monika Jakobs, Theologische Fakultät,
Universität Luzern

MA1P00/11 fr. 6'500.-/2000-2001

E-Mentoring – Förderung von Frauen durch neue Medien (Les nouveaux médias au service des femmes)

Le projet E-Mentoring propose un logiciel sur Internet permettant de rechercher une menta ou une mentee par le biais d'une banque de données, Mentornet, qui en constitue le noyau: au moyen de formulaires en ligne, de futures mentas ou mentees peuvent y intégrer des informations concernant leur personne, leur spécialité, leur curriculum, leurs désirs, etc. Lorsque les profils de deux femmes coïncident avec ce qu'elles cherchent (matching), les données relatives à la menta sont transmises via e-mail à la mentee et vice-versa, leur donnant la possibilité d'établir une relation de mentoring par le biais de la messagerie électronique ou d'autres moyens de communication existant sur le web.

En impliquant l'usage des médias électroniques, le projet E-Mentoring vient compléter les formes de mentoring classique.

Kurs- und Workshopangebot an der Universität Luzern (Cours et ateliers proposés à l'Université de Lucerne)

Pour compléter les possibilités de mentoring existantes (mentoring classique dans le programme «Mentoring Deutschschweiz», «E-Mentoring»), l'Université de Lucerne propose des cours destinés à soutenir et à conforter de diverses manières les femmes qui entament une carrière académique.

Le projet s'étend sur trois ans. Les deux premiers cycles comportent un cours de rédaction de textes scientifiques, un cours de didactique universitaire intégrant la dimension de genre ainsi que des ateliers consacrés au savoir apparaître en public, aux possibilités de concilier vie professionnelle/études et vie familiale. Ces cours sont surtout suivis par des assistant-e-s, mais également par des étudiant-e-s ou d'autres membres du corps enseignant ou de l'administration.

Direction de projet

Andréa Belliger, Institut für Kommunikation und Kultur, Universität Luzern

www.mentornet.ch

MA1P00/10 fr. 70'000.-/2000–2002

MA2P01/10 fr. 65'000.-/2001–2003

Direction de projet

Barbara Müller, Fachstelle für Chancengleichheit von Frau und Mann, Universität Luzern

www.unilu.ch/unilu/8776.htm

MA3P02/27 fr. 27'000.-/2001–2004

Direction de projet

Judith Schläpfer, Fachstelle für die Gleichstellung von Frauen und Männern, Universität St. Gallen

MA1P00/13 fr. 7'500.-/2000–2001

Direction de projet

Verena Rothenbühler, Fachstelle für die Gleichstellung von Frauen und Männern, Universität St. Gallen

www.gleichstellung.unisg.ch

MA3P02/26 fr. 21'900.-/2002–2004

Plattform Gender (Plate-forme Genre)

En 2000 et 2001, l'Université de St-Gall a mis sur pied «Plattform Gender», une série de conférences publiques sur le thème «société et Genre» ainsi qu'un séminaire de communication à l'intention des étudiant-e-s et des enseignant-e-s.

Les objectifs de «Plattform Gender» étaient de:

- > permettre aux scientifiques, femmes et hommes, de présenter leurs travaux de recherche;
- > mettre en relation des chercheuses et des chercheurs de différentes disciplines intéressé-e-s aux questions de genre;
- > faire avancer le débat sur la dimension de genre en tant que partie intégrante de la culture universitaire;
- > revaloriser d'une manière générale l'approche Genre dans les travaux de recherche.

Coaching und Laufbahnplanung für weibliche wissenschaftliche Nachwuchskräfte (Coaching et plan de carrière à l'intention de la relève scientifique féminine)

Ce programme de cours s'adresse à la relève scientifique féminine à l'Université de St-Gall et vise à définir et à satisfaire leurs besoins grâce à un suivi systématique.

Le programme comporte deux parties:

- > une partie des cours est consacrée au coaching spécifique d'un groupe de doctorantes et de candidates à l'habilitation en les accompagnant dans leurs travaux de recherche durant une année;
- > une 2^e partie est composée de huit cours de formation continue ouverts à toutes les femmes: technique de respiration, maîtrise de la voix et diction, plan de carrière pour diplômées universitaires, gestion de projet et du temps, technique de présentation et art oratoire.

Mentorato per la promozione delle carriere delle donne all'Università (Mentoring destiné à encourager les carrières féminines à l'université)

Ce projet vise à soutenir les femmes qui aspirent à entamer une carrière scientifique (doctorantes et assistantes). Il s'agit de leur offrir la possibilité d'échanger leurs idées et leurs expériences et de constituer un réseau regroupant les quelque 60 assistantes et doctorantes de l'université (site web, rencontres informelles, conférences, journées d'étude, groupes de discussion).

Contrairement à d'autres projets de mentoring, celui-ci s'adresse surtout aux femmes qui débutent leur carrière scientifique. En effet, l'USI existant depuis peu de temps, la structure de son corps intermédiaire s'y prête bien.

Le projet crée la base nécessaire pour que les mesures prises en faveur de l'égalité aient un effet plus durable car elle implique le personnel scientifique et le sensibilise à cette question.

Direction de projet

Maria-Luisa Schubauer-Leoni,
Université de la Suisse italienne
et Université de Genève

www.unisi.ch/parioppo

MA2P01/16 fr. 89'000.-/2001-2003

MA3P02/16 fr. 48'050.-/2003-2004

Direction de projet

Elisabeth Maurer, Unifrauenstelle,
Universität Zürich

www.mentoring.unizh.ch

MA1P00/14 fr. 206'000.-/2000-2003

MA3P02/14 fr. 144'500.-/2003-2004

Direction de projet

Pamela Alean-Kirkpatrick,
Arbeitsstelle für Hochschuldidaktik,
Universität Zürich

www.prowiss.unizh.ch

MA2P01/20 fr. 129'500.-/2001-2003

MA3P02/20 fr. 83'000.-/2003-2004

MentoringWerkstatt (Atelier de mentoring)

Savoir s'organiser, se créer des réseaux et les entretenir figurent au cœur du projet de peer-mentoring intitulé «MentoringWerkstatt». Son but est d'encourager de jeunes chercheuses à se lancer dans une carrière académique par le biais de l'entraide. Un budget annuel est mis à la disposition des groupes, qui comptent exactement 100 scientifiques qualifiées de différents niveaux de qualification et disciplines. Il est possible d'utiliser ces fonds pour acquérir des qualifications-clés ou établir des contacts en fonction des exigences propres à la discipline. Des professeur-e-s ont constitué un «Conseil scientifique» qui accompagne, d'un commun accord, les groupes dans leurs activités.

La 2^e étape (2003-04) permettra d'approfondir les expériences acquises en prolongeant certains projets et en intégrant des groupes issus de facultés non représentées jusqu'ici (médecine, droit).

PRO>WISS

Ein «joint-venture» der Arbeitsstelle für Hochschuldidaktik AfH und der UniFrauenstelle (Un projet commun du service de didactique universitaire (AfH) et du service de l'égalité)

Le programme PRO>WISS vise à informer les jeunes chercheuses des exigences et des particularités liées à une carrière académique, et à motiver, soutenir et conforter les femmes qui souhaitent se lancer dans cette voie.

Il s'organise selon trois axes:

- > orienter: grâce à une plate-forme sur Internet comportant les informations clés sur les carrières académiques (dès novembre 2002).
- > sensibiliser: grâce d'une part à des conférences organisées en partenariat avec l'EPFZ sur des thèmes tels que: famille et carrière, accès aux bourses d'études et de recherche, séjours aux Etats-Unis, accès au professorat; et d'autre part à un atelier intitulé «Famille et carrière» destiné aux chercheuses de l'université.
- > acquérir des compétences: grâce à des cours ayant pour thème: la gestion en général, la gestion de projet, «l'autogestion».

Module 3 «structures d'encadrement pour les enfants»

L'objectif du module 3 est d'institutionnaliser dans chaque université des offres de prise en charge des enfants en dehors du milieu familial ou de développer les structures existantes, afin de pouvoir répondre à la demande. Les possibilités actuelles ne suffisent pas à satisfaire les besoins des étudiant-e-s, docteur-e-s et enseignant-e-s. De plus en plus, mères et pères assument ensemble la garde de leurs enfants. Ce module doit permettre de créer des conditions qui aident à concilier études ou carrière académique et obligations familiales. Lorsque les places de crèche existent en nombre suffisant, les femmes envisagent plus volontiers de fonder une famille, car elles savent qu'elles pourront poursuivre en même temps leur carrière professionnelle. En mettant sur pied de telles structures d'accueil, les universités contribuent donc activement à encourager la relève féminine en évitant aux femmes de devoir interrompre leur parcours professionnel. Ce faisant, les responsables du programme fédéral Egalité des chances entendent également donner un signal politique clair.

Lorsque le programme a débuté, les universités ne disposaient pas toutes de crèches. En l'espace de trois ans, 137 places d'accueil ont déjà été créées grâce au crédit affecté au module 3. Il y en aura environ 160 au terme de la période de subvention et toutes les universités en seront dotées. Les conditions propres aux institutions ont davantage comptés dans ce module que dans celui du mentoring: taille de l'université, lieu et structures d'encadrement déjà existantes ont joué un rôle important dans l'élaboration des projets. De même, les personnes à la recherche de places d'accueil pour leurs enfants forment en général une population très hétérogène. Les universités s'efforcent par conséquent de trouver des solutions adaptées à leurs besoins. Aussi, plusieurs formes de coopération ont-elles été mises en place: université et école polytechnique fédérale (Lausanne et Zurich), université et haute école spécialisée (Lucerne), université et municipalité (Genève) ou université et organisme privé (Bâle et Berne).

Les moyens financiers alloués pour le module 3 ont été répartis, comme pour le module 2, en montants fixes et contributions variables et en fonds alloués directement à des projets.

Montants fixes et contributions variables

Les montants fixes et contributions variables ont permis à toutes les universités de prendre des mesures en faveur de la prise en charge des enfants. Les montants fixes annuels s'élèvent à fr. 30'000.- par établissement. Les contributions variables ont été distribuées en fonction du nombre de titres académiques décernés à des femmes (diplômes, licences, doctorats). Les grandes universités ont par conséquent reçu davantage.

Montants fixes et contributions variables dans le module 3 «encadrement des enfants»

Université	Montants fixes	Contributions variables	Total 00-03
Bâle	120'000	321'212	441'212
Berne	120'000	294'962	414'962
Fribourg	120'000	157'556	277'556
Genève	120'000	412'002	532'002
Lausanne	120'000	248'214	368'214
Lucerne	120'000	3'994	123'994
Neuchâtel	120'000	84'330	204'330
St-Gall	120'000	105'734	225'734
USI suisse ital.	120'000	3'756	123'756
Zurich	120'000	568'240	688'240
Total	1'200'000	2'200'000	3'400'000

Toutes les universités ont pu grâce aux montants fixes et aux contributions variables mettre en route des projets d'encadrement des enfants. Dans l'ensemble, on peut dire qu'environ un tiers de cet argent a servi à financer des postes de travail au sein des bureaux de l'égalité, une augmentation des effectifs indispensable pour que les universités soient en mesure de soumettre des projets. Un autre tiers couvre les salaires du personnel des crèches pendant la période de subvention et le dernier tiers a été affecté aux projets et à diverses mesures (brochures, explications, élaboration de stratégies, etc.)

Projets

Comme pour le module 2, il y a eu au total trois appels aux propositions. En revanche, il n'était pas nécessaire de présenter des esquisses. Six projets ont été soumis lors du 1^{er} appel, le Comité de pilotage en a retenu trois qui ont dû être redimensionnés pour qu'ils ne dépassent pas les 500'000 francs de l'aide fédérale prévue à cet effet.

Cinq des huit projets soumis lors du 2^e appel ont été acceptés, un seul refusé. Pour les deux derniers, les responsables ont été invités à représenter leur projet lors du 3^e tour. Un montant de 600'000 francs avait été alloué pour cette série. Il restait 300'000 francs pour le dernier appel. Les trois projets présentés ont été acceptés, mais il a fallu en réduire quelque peu les coûts. Les universités étaient tenues ici aussi de couvrir au moins la moitié du coût du projet, elles l'ont fait davantage puisqu'elles en assument avec leurs partenaires en moyenne 67% environ du coût.

Chaque université a pu créer des places d'accueil supplémentaires pour enfants. Etant donné qu'une place est habituellement occupée par plus d'un enfant, ils seront très nombreux à profiter des quelque 160 places créées ou en voie de l'être d'ici la fin de la période de subvention.

Université de Bâle

Direction de projet

Elsa Sutter, Ressort Studierende,
Universität Basel

www.zuv.unibas.ch/sozial

SEA2P01/07 fr. 135'000.–/2002–2003

Agrandissement de la crèche de l'Université de Bâle

Grâce à l'aide fédérale reçue dans le cadre du programme Égalité des chances, l'Université de Bâle a pu agrandir sa crèche en augmentant sa capacité de 35 à 50 places (réservées aux enfants de ses membres), ce qui a permis de créer un groupe supplémentaire en janvier 2001. Il est complet depuis le mois de juin de la même année, ce qui permet d'utiliser l'infrastructure de la crèche de façon optimale.

Vu que les dépenses de la crèche seront transférées intégralement, d'ici 2007, dans le budget ordinaire de l'université, son fonctionnement sera assuré à long terme. La direction de cette crèche reste aux mains de l'association «Basler Frauenverein», plus grand fournisseur de places d'accueil de la municipalité.

Université de Berne

Direction de projet

Barbara Lischetti, Abteilung für die Gleichstellung
von Frauen und Männern der Universität Bern

www.krippe.unibe.ch

SEA1P00/01 fr. 148'800.–/2001–2002

Agrandissement de la crèche de l'Université de Berne

L'objectif du projet était d'accroître la capacité d'accueil de la crèche de l'Université de Berne de 65 (état 1999) à 90 places. A l'origine, il était prévu de créer deux nouveaux groupes d'enfants et de les loger dans un appartement loué à cet effet. Peu de temps après que la CUS eut accepté le projet, une autre solution s'est présentée: une villa (Casa Tutti frutti) en plein quartier universitaire offrait un espace idéal pour une plus grande crèche (5 groupes de 7 enfants). Le local loué à l'ancienne adresse, Sahlistrasse 23, a été conservé pour y accueillir 17 enfants (10 places).

La crèche a largement étoffé son offre par rapport à 1999 puisqu'elle peut désormais accueillir environ 120 enfants de membres de l'université.

Crèche de l'Université de Fribourg

Première crèche universitaire créée en Suisse, la crèche de l'Université de Fribourg a déjà 30 ans. Le nombre d'enfants pris en charge n'a cessé d'augmenter, ce qui a fini inévitablement par poser un problème de place. Une solution provisoire s'est à la longue avérée insuffisante et une réorganisation de la crèche s'imposait. Le projet financé au moyen du programme fédéral a permis de concentrer la crèche à un seul endroit et d'y accueillir aussi des bébés. Son organisation a en outre été optimisée. Cette nouvelle structure a ouvert ses portes en décembre 2002. Parmi les améliorations apportées grâce au projet figurent:

- > l'accueil des bébés (6 à 8 places),
- > la garantie des places existant jusque-là,
- > la possibilité de manger à la crèche à midi,
- > une infrastructure adaptée aux besoins.

La priorité est donnée aux membres de l'université. Jusqu'à présent, les parents étaient composés de 34% d'étudiant-e-s, 28,7% d'assistant-e-s, 4,3% d'employé-e-s de l'administration, 3,5% de professeur-s et 29,5% de personnes extérieures (qui sont pour la plupart d'ancien-ne-s étudiant-e-s).

Direction de projet

Helen Füger, Bureau de la promotion de la femme,
Université de Fribourg

SEA2P01/08 fr. 165'950.-/2002-2003

Université de Genève

Direction de projet

Maurice Bourquin, rectorat,
Université de Genève

SEA1P00/03 fr. 191'240.-/2000-2002

Crèche de l'Université de Genève

Le programme fédéral Egalité des chances a permis à l'Université de Genève d'agrandir considérablement la crèche qu'elle gère conjointement avec la Ville de Genève. Baptisée «EVE du Mail», elle est répartie sur deux sites: Baud-Bovy (48 places d'accueil) et Allobroges (25 places).

Le projet prévoit la création de 45 places supplémentaires sur le site Allobroges. Mais comme une place est en général occupée par plusieurs enfants, elles permettront de prendre en charge un nombre beaucoup plus élevé d'enfants. L'extension de la capacité d'accueil a nécessité la création de 17 postes supplémentaires pour l'encadrement et l'administration.

Université de Lausanne

Augmentation des places d'accueil pour enfants sur le site universitaire de Dorigny (Université et EPF) et prolongation des heures d'ouverture

Le coût total de l'augmentation des places d'accueil de la crèche a été assumé par l'université et l'EPF. Dans le premier projet, il s'agissait principalement d'accroître les possibilités de prise en charge des enfants, mais aussi le nombre de places pour bébé, afin de pouvoir mieux répondre à la demande croissante. Les bénéficiaires sont en priorité les femmes (étudiantes et assistantes) qui fréquentent l'un des deux établissements.

L'aide financière accordée dans le cadre du deuxième projet, accepté lors du dernier appel aux propositions, a permis de prolonger les heures d'ouverture de la crèche: les enfants peuvent désormais rester jusqu'à 18h30. Les professeur-e-s, assistant-e-s et étudiant-e-s ont ainsi la possibilité de venir y chercher leurs enfants après les cours même lorsqu'ils se terminent à 18h00.

Direction de projet

Jacques Diezi, rectorat,
Université de Lausanne

SEA1P00/05 fr. 159'960/2000-2002

SEA3P02/15 fr. 15'000/2002-2003

Prise en charge des enfants à l'Université de Lucerne

Il n'existait pas jusqu'au semestre d'hiver 2001/02 de possibilités de prise en charge des enfants à l'Université de Lucerne. Les deux projets qu'elle a déposés font partie d'un programme en trois étapes. A titre de mesure d'urgence, l'université participe financièrement depuis 2001 à une crèche d'entreprise. Trois places d'accueil pendant l'année universitaire 2001/02, deux l'année suivante, y sont à disposition pour les enfants d'étudiant-e-s, du corps enseignant ou d'autres membres de l'université.

Depuis le 1^{er} octobre 2002, date de l'ouverture de la «campus-Kinderkrippe», l'offre s'est étoffée de 6 places dont le financement est assuré pendant la phase initiale. La nouvelle crèche est le fruit de la coopération entre la Haute école spécialisée de Suisse centrale (FHZ), la Haute école pédagogique de Suisse centrale (PHZ) et l'Université de Lucerne. Ces trois institutions ont constitué une société qui assure la gestion de la crèche où 18 places d'accueil au total sont proposées pour des enfants de quatre mois jusqu'à leur entrée au jardin d'enfants. Un élargissement de l'offre sera examiné dans le cadre des plans d'extension de l'université et de la FHZ.

Direction de projet

Barbara Müller, Fachstelle für Chancengleichheit
von Frau und Mann, Universität Luzern

<http://www.unilu.ch>

SEA2P01/11 fr. 46'250.-/2001-2003

SEA3P02/17 fr. 68'750.-/2002-2003

Université de Neuchâtel

Direction de projet

Caroline Henchoz, déléguée à l'égalité des chances,
Université de Neuchâtel

SEA2P01/10 fr. 157'800.-/2002-2003

Création d'une crèche à l'Université de Neuchâtel

Grâce à l'aide financière allouée dans le cadre du programme fédéral Egalité des chances, une crèche a été créée à l'Université de Neuchâtel. Elle a ouvert ses portes en janvier 2002, offre 20 places et est en service chaque jour durant 12 heures. Les enfants ont la possibilité de manger sur place à midi.

Afin de satisfaire au critère de l'égalité des chances, la priorité y est accordée aux enfants des femmes faisant partie du corps intermédiaire de l'université.

Université de la Suisse italienne USI

Aide financière destinée aux enfants des collaborateurs/trices et des étudiant-e-s de l'Université de la Suisse italienne

L'objectif du projet est tout d'abord de soutenir et d'encourager les femmes qui embrassent une carrière scientifique, afin qu'elles puissent concilier vie familiale et études ou activité professionnelle.

L'Université de la Suisse italienne, récemment créée, n'est pour le moment pas en mesure de mettre sur pied sa propre structure d'encadrement (sites éloignés les uns des autres, nombre d'étudiant-e-s restreint, domiciles très dispersés des membres de l'université, etc.). La direction du projet a par conséquent décidé de coopérer à la fois avec les crèches de la région et avec l'Association des parents de jour du canton du Tessin. L'aide financière est affectée à la prise en charge des enfants (de 0 à 4 ans) des membres de l'université et des étudiant-e-s.

Direction de projet

Barbara Balestra, déléguée à l'égalité,
Université de la Suisse italienne

www.unisi.ch/parioppo

SEA2P01/13 fr. 95'000.-/2002-2003

Augmentation des places de crèche sur le site de l'université

Au début du semestre d'été 2003, une crèche de 20 places sera ouverte à côté du bâtiment principal de l'université dans une ancienne remise dont le grand jardin servira de place de jeu. Le règlement de la crèche sera adapté aux besoins des membres de l'université en proposant une offre souple de manière à pouvoir tenir compte des conditions de travail de la relève académique. Cette première crèche propre à l'université constituera le moyen de l'offre d'encadrement. Le besoin urgent de places, notamment pour les nourrissons, sera couvert dans un premier temps. D'autres offres, destinées aux enfants plus âgés également, viendront compléter cette structure.

Direction de projet

Sybille Sachs, Institut für
betriebswirtschaftliche Forschung,
Universität Zürich

www.kinderbetreuung.unizh.ch

SEA3P02/16 fr. 208'875.-/2002-2003

Annexes

Comité de pilotage Egalité des chances

Présidente

Katharina von Salis, professeure

Membres

Christa Sonderegger, Université de Bâle

Barbara Lischetti, Université de Berne

Bénézet Bujo, professeur à l'Université de Fribourg

Geneviève Billeter, Université de Genève

Guite Theurillat, Université de Lausanne

Franziska Tschan Semmer, professeure à l'Université de Neuchâtel

Thomas Geiser, professeur à l'Université de St-Gall

Susanna Bliggenstorfer, privat-docent à l'Université de Zurich

Barbara Müller, Université de Lucerne

Barbara Balestra, Université de la Suisse italienne

Susan Killias, EPFL

Ursula Thomet, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

Hôtes permanents

Bettina Bamert, OFES

Ursula Hirt, OFFT

Secrétariat

Maya Widmer, coordinatrice du programme Egalité des chances, CUS

Gerda Burkhard, adjointe scientifique, CUS

Etat novembre 2002

Liste des projets acceptés

Uni	M	N° référence	Titre du projet	Direction de projet
BE	2	MA1P00/02	Kursangebot f. weibl. Nachwuchskräfte	Barbara Lischetti
BE	2	MA3P02/02	Kursangebot f. weibl. Nachwuchskräfte	Barbara Lischetti
BE	2	MA1P00/15	Mentoring Deutschweiz	Doris Nienhaus
BE	2	MA2P01/15	Mentoring Deutschweiz	Doris Nienhaus
BE	2	MA2P01/22	woMentoring	Doris Nienhaus
BE	2	MA2P01/23	Warum nicht Mathematikerin...	Barbara Lischetti
BE	2	MA3P02/25	femdat. Die Schweizer Expertinnen-Datenbank	Doris Nienhaus
BE	2	MA3P02/28	Mentoring Geografie	Peter Fritz Germann
BE	3	SEA1P00/01	Erweiterung Universitätskinderkrippe Bern	Barbara Lischetti
BS	2	MA1P00/01	Das Feld eröffnen	Gerhild Tesak
BS	2	MA2P01/18	Physik ist mein Fach	Bianca Hermann
BS	2	MA2P01/19	Mentoring International	Annemarie Kesselring
BS	2	MA3P02/29	Karriereplanung für Frauen im Medizinstudium	Irene Hösli
BS	2	MA3P02/30	Kursangebot zur Förderung weibl. Nachwuchskräfte	Christa Sonderegger
BS	3	SEA2P01/07	Erweiterung der Kinderkrippe der Universität Basel	Elsa Sutter
FR	2	MA1P00/06	Réseau romand de mentoring pour femmes	Evelyne Thommen
FR	2	MA2P01/06	Réseau romand de mentoring pour femmes	Evelyne Thommen
FR	2	MA1P00/08	Stages pour collégiennes (WINS)	Helen Füger
FR	2	MA3P02/08	Stages pour collégiennes (WINS)	Helen Füger
FR	3	SEA2P01/08	Crèche de l'Université de Fribourg (réunie et agrandie)	Helen Füger
GE	2	MA1P00/09	Mentorat pour développer le potentiel scientifique...	Eric Doelker
GE	2	SEA1P00/03	Extension de la crèche de l'Université de Genève	Maurice Bourquin
LS	2	MA2P01/17	Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre (LIEGE)	Patricia Roux
LS	2	MA3P02/17	Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre (LIEGE)	Patricia Roux

Uni	M	N° référence	Titre du projet	Direction de projet
LS	3	SEA1P00/05	Augmentation des places d'accueil pour enfants... (Uni, EPFL)	Jacques Diezi
LS	3	SEA3P02/15	Prolongation des heures d'ouverture	Jacques Diezi
LU	2	MA1P00/10	E-Mentoring	Andrea Belliger
LU	2	MA2P01/10	E-Mentoring	Andrea Belliger
LU	2	MA1P00/11	KörperSinnE	Monika Jakobs
LU	2	MA3P02/27	Kurs- und Workshop-Angebot	Barbara Müller
LU	3	SEA2P01/11	Aufbau eines Kinderbetreuungsangebotes an der Uni LU	Barbara Müller
LU	3	SEA3P02/17	Campus-Kinderkrippe der Universität Luzern	Barbara Müller
NE	3	SEA2P01/10	Création d'une crèche pour l'Université de Neuchâtel	Caroline Henchoz
SG	2	MA1P00/13	Plattform Gender	Judith Schläpfer
SG	2	MA3P02/26	Coaching und Laufbahnplanung f. weibl. wiss. Nachwuchskräfte	Verena Rothenbühler
USI	2	MA2P01/16	Mentorat pour la promotion des carrières des femmes à l'Uni.	Maria-Luisa Schubauer
USI	2	MA3P02/16	Mentorat pour la promotion des carrières des femmes à l'Uni.	Maria-Luisa Schubauer
USI	3	SEA2P01/13	Sostegno finanziario per il collocamento in asili nido di figli...	Barbara Balestra
ZH	2	MA1P00/14	MentoringWerkstatt	Elisabeth Maurer
ZH	2	MA3P02/14	MentoringWerkstatt	Elisabeth Maurer
ZH	2	MA2P01/20	PRO-WISS	Pamela Alean-Kirkpatrick
ZH	2	MA3P02/20	PRO-WISS	Pamela Alean-Kirkpatrick
ZH	3	SEA3P02/16	Ausbau der Krippenplätze am Standort Hochschule Zürich	Sybille Sachs

M 2

module 2 «mentoring»

M 3

module 3 «structure d'encadrement pour les enfants»

Appels aux propositions pour les modules 2 et 3

Appels aux propositions pour les modules 2 et 3 et numéros de référence

Module 2	1 ^{er} appel	mai 2000	MA1P00/..
	2 ^e appel	oct. 2000	MA2P01/..
	3 ^e appel	nov. 2001	MA3P02/..
Module 3	1 ^{er} appel	mai 2000	SEA1P00/..
	2 ^e appel	juin 2001	SEA2P01/..
	3 ^e appel	jan. 2002	SEA3P02/..

Explication des numéros de référence, par exemple:

MA1P00 = **Mentoring / Appel 1 / Projet 2000**

SEA3P02 = **Structure d'encadrement pour les Enfants / Appel 3 / Projet 2002**